



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Commission pour l'intégration des migrant-e-s
et contre le racisme CMR
Kommission für die Integration der Migrantinnen
und Migranten und gegen Rassismus KMR

Grand-Rue 26, 1700 Fribourg

T +41 26 305 14 85, F +41 26 305 14 08
www.fr.ch/integration

Première Journée cantonale de l'intégration (28 mai 2011)

L'INTERCULTURALITE, NOTRE LOT QUOTIDIEN¹

Peut-on réduire les individus à leur seule appartenance religieuse? La réponse apportée par la première Journée de l'intégration est non. Organisée par la Commission pour l'intégration des migrant-e-s et contre le racisme (CMR), la rencontre, suivie par une centaine de personnes, a certes reconnu l'utilité des 220 communautés religieuses du canton (dont 77 % de paroisses reconnues et 23 % de groupements non-chrétiens) pour une intégration durable des musulmans, bouddhistes et chrétiens venus d'ailleurs. Mais elle en a aussi constaté les limites, du fait que les nouveaux arrivants, à l'instar des autochtones, ne fréquentent pas régulièrement une mosquée ou une église. Selon les chiffres cités par le chercheur lausannois Christophe Monnot, toutes religions confondues, à peine un dixième de la population fribourgeoise se rend régulièrement dans un lieu de culte. Sur dix fidèles, on compte ainsi sept catholiques (normal, ils représentent près de 70% de la population), 1 musulman, 1 évangélique, 0,5 réformé et 0,5 pratiquant d'une autre obédience. A relever que les musulmans et les évangéliques sont deux fois plus assidus que les réformés et les catholiques. Mais au-delà du service religieux, les communautés servent aussi l'intégration par leurs diverses activités socioculturelles proposées à tous.

Selon Régine Mafunu Dénervaud, directrice de l'AMAF (Association Les Amis de l'Afrique) qui accueille les migrants d'une soixantaine de nationalités, la cohabitation d'appartenances religieuses différentes n'est pas un problème. «Les gens pratiquent leur religion mais ça s'arrête là. Nous, nous avons surtout des soucis existentiels comme le renouvellement d'un permis, la recherche de travail, l'accompagnement moral et psychologique. Comme bénévoles, nous ne sommes pas suffisamment soutenus pour affronter tous les problèmes qui s'additionnent. Un professionnel de l'accompagnement spirituel serait une nécessité. On devrait être davantage soutenus par l'Etat et les Eglises».

UN VRAI DEFI

Ces partenaires peuvent-ils répondre « présent »? Le député Daniel de Roche, auteur d'un postulat sur les relations entre communautés religieuses et président de l'Eglise réformée du canton, souhaite la création de lieux de dialogue (un groupe interreligieux existe déjà sur Bulle) car il est convaincu que «le religieux est quelque chose de profond qui demande du soin. Mais comment faire pour que

¹ Synthèse de Gérard Tinguely, journaliste

tout le monde trouve sa place: c'est un vrai défi pour les Eglises et je ne suis pas sûr qu'elles soient prêtes à le relever car je perçois chez elles un sentiment de fragilité. Nous sommes toujours plus âgés et plus pauvres. On peut démissionner devant la tâche ou alors cultiver le réflexe identitaire. La foi peut autant apporter l'intégration que la discrimination».

La société suisse n'est plus religieuse et l'intégration des migrants non-chrétiens se réalisera de toute façon par-delà les Eglises! Le dialogue interreligieux est certes nécessaire mais il ne concerne qu'une élite, juge ainsi Mallory Schneuwly Purdie. Pour la docteure en sociologie des religions (Unil), le multiculturalisme suisse ne se limite désormais plus à un territoire (cantons mono-confessionnels, romanche à l'est, italien au sud) car langues et religions sont partout mélangées. Quant à l'intégration par le travail, elle montre surtout ses failles vis-à-vis des migrants les moins bien formés, qui sont les premières victimes des crises économiques. Il faut donc un autre modèle d'intégration. «Un individu n'est pas juste un musulman. C'est aussi un homme ou une femme, un père, une sœur, un fils ou une tante. Il ou elle est un Turc ou une Somalienne, un ingénieur ou un maçon, une binationale ou un sans-papier, une adolescente ou un retraité». Sulejman Sulejmani, du Centre culturel islamique albanais de la Gruyère, refuse aussi de voir l'islam réduit au port du voile ou de la barbe. «Ce qui est important, la règle d'or à respecter, c'est de ne pas faire aux autres ce que l'on ne voudrait pas que l'on nous fasse». Notamment d'être caricaturés.

NOMBREUSES APPARTENANCES

Dans la construction de soi et dans ses rapports aux autres, poursuit Mallory Schneuwly Purdie, l'appartenance à une religion ou à une nation ne peut pas tout expliquer car les appartiances sont multiples et variables dans le temps, se déclinant à l'infini. Ce serait donc un leurre de penser qu'il n'existe qu'une voie pour l'intégration ou que celle-ci est à sens unique. «Personne ne peut s'intégrer si de l'autre côté on n'accepte pas sa présence». La chercheuse approuve le modèle d'*«intégration processuelle»* conçu par Matteo Gianni.

En clair: il convient de tenir compte d'une pluralité d'appartenances (sexe, profession, âge, éducation, durée d'installation en Suisse, sport, langue) et de la capacité de chacun à participer à la société. Surtout, le résultat d'une bonne intégration ne doit pas être totalement défini à l'avance, il passe d'abord par des échanges entre tous les acteurs sociaux. Ainsi, l'intégration processuelle invite les minorités (ethniques, confessionnelles, sexuelles) à participer à la définition et à l'affirmation des valeurs constituant la société. La conclusion de l'universitaire est claire: «C'est bien par la reconnaissance de la contribution sociale de tous que l'on pourra construire des formes d'intégration qui répondent aux défis contemporains». Encore faut-il entrer en dialogue sans croire que l'on détient soi-même la vérité.

L'interculturalité est devenue la «normalité du quotidien» et le canton de Fribourg peut s'enorgueillir d'une action pionnière en matière d'intégration, rappelle Erika Schnyder, présidente de la CMR. Mais selon un classement européen, les mesures décidées jusqu'ici, également au niveau fédéral, placent la Suisse en piètre position car elle ne dispose pas d'une législation anti-discrimination, ou de quartiers pensés pour favoriser la mixité sociale des autochtones avec les migrants. Beaucoup reste donc à faire pour comprendre la culture et les traditions de l'autre, pour favoriser l'apprentissage des langues et une meilleure collaboration entre communes et associations. Faut-il pour autant tout attendre de l'Etat et des autorités?

SA PART DE GÂTEAU

Dans les années 70 déjà, le fait que les migrants partageaient la même religion que les Suisses n'a pas empêché de vives réactions. «Aujourd'hui, c'est l'islam interprété comme un projet théologique menaçant pour l'Europe qui inquiète, mais pas nécessairement les musulmans à titre individuel, bien qu'ils subissent l'impact de ce discours. Fribourg bénéficie de conditions de départ favorables pour développer une approche raisonnable face à la complexité engendrée par des différences supplémentaires à gérer», estime Jean-François Mayer, directeur de l'institut Religioscope. Il appartient aux communautés elles-mêmes de prendre des initiatives et à l'Etat de donner des signes positifs d'encouragement. «L'aspect symbolique est parfois aussi important qu'un appui financier».

Mais cette tâche de l'Etat de favoriser le «mieux vivre ensemble» est sujette à débat. Ainsi, le député Stéphane Peiry a le sentiment que «plus nous en faisons pour l'intégration et plus nous sommes confrontés à de nouvelles questions. La nouvelle immigration (consécutive aux guerres des Balkans) n'a rien à voir avec la précédente. Elle a un autre rapport à notre société et à l'Etat, elle est plus revendicative. Est-ce à la société de financer des cours de formation? C'est à ces communautés de se débrouiller, l'Etat ne doit pas forcément répondre à tout, la religion relève de la sphère privée». Ce que certains contestent au nom de l'équité fiscale, réclamant aussi leur «part du gâteau». Payé par toutes les entreprises, l'impôt sur les personnes morales ne profite ainsi qu'aux trois seules confessions reconnues.

En évoquant le réel malaise existant dans une partie de la population (vote sur les minarets), le président du Conseil d'Etat Erwin Jutzet résume ainsi la politique d'intégration du canton: les migrants doivent s'intégrer dans la société d'accueil mais celle-ci doit aussi aller à leur rencontre et accepter leurs diversités. Ce qui passe par des règles simples et pragmatiques, notamment à l'école où le voile n'est pas proscrit s'il n'existe pas de prosélytisme. Et sans doute par l'acceptation de cette évidence: la Suisse est de plus en plus multiculturelle.

CE QU'ILS ONT DIT

«On vient d'un monde fermé. Il n'y a pas si longtemps, on connaissait les noms de tous ceux qui ne venaient pas à la messe. Et en 1968, mon père (de Domdidier) a été le premier président catholique du moulin d'Avenches. Aujourd'hui, plus personne ne connaît la religion du président ni ne s'en soucie... L'étranger est à côté de soi et on ne le connaît pas assez. Le respect passe par l'humilité et la connaissance. Mais l'indifférence par rapport à sa propre religion n'est-elle pas aussi un concept négatif qui ne donne pas tellement envie de connaître la religion de l'autre? En écrivant le mot étranger, je me suis arrêté avant la dernière lettre – r – et j'ai compris que la langue française ne nous aidait pas beaucoup». * Pascal Corminboeuf, conseiller d'Etat

«Les Eglises non-reconnues font aussi un grand travail d'intégration. Certains de leurs membres paient l'impôt à un Eglise reconnue. Est-ce juste?».

«Aujourd'hui c'est la religion du matérialisme qui domine. Il faudrait plus de cours à l'école sur la compréhension des autres religions. On aurait aussi moins de problèmes par la suite».

« Les musulmans suisses sont pacifiques. Le complot des civilisations n'existe que dans la tête de certains intellectuels. Je vis ici depuis 30 ans, je suis Suisse, je paie mes impôts. Pourquoi n'aurais-je pas ma part du gâteau?».

« L'esprit de partage n'est pas assez développé dans ce pays. On résoudrait une bonne partie des problèmes s'il y en avait plus».

« Le problème c'est celui de la visibilité des religions. L'impôt devrait être à la disposition de tous et l'on devrait pouvoir construire des lieux de culte et de rencontre communs. Il y a là toute une réflexion urbanistique à faire». * Des participants

FAITS ET CHIFFRES

- > Au recensement de 1970, le canton comptait 200 musulmans. Trente ans plus tard, ils étaient 7400. Dans le même laps de temps, les orthodoxes sont passés de 197 à 1961 personnes.
- > En 1970, il n'existe aucun groupe ou lieu de culte stable orthodoxe ou musulman. Aujourd'hui, on recense six centres musulmans dans le canton et deux lieux de culte orthodoxes à Fribourg.
- > Les migrations ont aussi amené des croyants de l'Afrique sub-saharienne que l'on retrouve dans les paroisses catholiques, les églises évangéliques ou dans des communautés spécifiques (Eglise du Christ, L'Eternel est bon).